

PUBLICATIONS LIBRE ACCÈS

Description

La Faculté des sciences de la santé fournira, sur base compétitive, un appui financier pour les publications académiques dans les journaux en libre-accès. Cet appui facultaire sert à défrayer seulement une portion des coûts liés à la publication libre-accès.

Critères d'admissibilité

Candidats:

Le demandeur doit avoir un poste permanent ou menant à la permanence à la Faculté des sciences de la santé, être l'auteur correspondant, et ne doit pas avoir reçu un appui financier de ce programme (Faculté des sciences de la santé – Publications libre-accès) dans les derniers 2 ans.

Articles:

- Les revues en libre accès admissibles doivent figurer dans le [Directory of Open Access Journals](#) (répertoire des revues en libre accès), être membres de l'[Open Access Scholarly Publishers Association](#) ou du [Committee on Publication Ethics](#), ou adhérer à leur [Code de conduite](#).
- Les revues en libre accès admissibles doivent suivre les normes reconnues de publication des travaux de recherche. Nous nous réservons le droit de refuser des demandes d'[éditeurs considérés comme prédateurs selon les critères établis](#).
- La grille tarifaire de l'éditeur doit être affichée en ligne publiquement.
- Le soutien partiel doit défrayer les coûts liés à la publication en libre accès. Les coûts de réimpression, les frais de soumission, les frais liés à l'utilisation d'images ou à la mise en page, les frais administratifs et tout autre coût ne sont pas admissibles.
- La justification du besoin des fonds au-delà de ceux octroyés au niveau des agences subventionnaires afin de défrayer les coûts de publications.

Exigences

Il n'y a pas de date limite pour cette opportunité. Les demandes seront évaluées sur une base continue; le comité de la recherche de la Faculté évaluera les propositions sur une base continue, jusqu'à l'épuisement des fonds. Un courriel sera envoyé à tous les professeurs de la Faculté dès que les fonds sont complètement alloués.

Les candidats doivent soumettre un formulaire de demande pour appui aux activités de dissémination et de réseautage, dûment rempli, accompagné de :

- Une lettre de présentation décrivant l'admissibilité de leur article pour cette possibilité de financement et justifier le besoin de fonds si une subvention est déjà détenue;
- Le budget pour les frais de publication, détaillant toutes les sources de revenus (incluant la contribution de la Faculté) pour couvrir la totalité des dépenses. Le montant maximal d'octroi contribué par la Faculté est de **1 500 \$**;
- Une copie de l'article;
- Une copie de la lettre de l'éditeur, confirmant l'acceptation de l'article et incluant la facture pour les frais de publications.;
- CV commun ou équivalent.

Processus d'évaluation

Un nombre limité de bourses étant disponible, les demandes seront évaluées et sélectionnées par le comité de la recherche de la Faculté, qui est présidé par le vice-doyen à la recherche et inclut cinq membres du corps professoral régulier, dont un membre de chacune des unités académiques de la Faculté.

- Pour toutes les demandes, la priorité sera accordée selon les critères suivants:
 - Besoin de l'appui facultaire;
 - Inclusion d'étudiants dans la liste d'auteurs;
 - Disponibilité de fonds de recherche

Le bureau de la recherche accusera réception de toutes les demandes. Tous les candidats seront notifiés de la recommandation du comité de la recherche, et recevront des commentaires à l'issue de l'évaluation facultaire.

Procédure post-octroi

Si la demande est approuvée, le formulaire de demande d'appui sera acheminé au service financier pour organiser le paiement.